

Association Tutelaire Calvadosienne
61, route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice au 31 décembre 2007

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2007

SOMMAIRE

<i>Rapport général</i>	<i>1</i>
<i>Rapport spécial</i>	<i>2</i>

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport général du commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 21 juin 2004 de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons une réserve sur le point suivant : la provision Congés Payés n'est pas comptabilisée en charges comme préconisé par le Plan Comptable Général. Une information complète et chiffrée est mentionnée en annexe. Cette provision s'élève à 411 624.73€, cette provision a augmentée de 54 959.79€ au cours de l'exercice 2007, impact non pris en compte dans le résultat.

Sur la base des contrôles effectués et sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble. Ces appréciations n'appellent pas d'autre commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 15 mai 2008
Le commissaire aux comptes
La société FIDORG AUDIT SA
Représentée par M Jean-Yves DUPUY



ASSOCIATION

TUTELAIRE CALVADOSIENNE

EXERCICE CLOS AU 31.12.2007

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 007

ACTIF	2 007			ANNEE 2 006
	BRUT	Amort/Prov	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	40 974	40 974		
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets				
Fonds commercial				
Autres	99 497	99 497		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 819		48 819	48 819
Constructions	630 727	405 801	224 926	250 760
Install. techn., matériel & outillage	602 348	425 481	176 867	144 095
Autres	709 232	593 512	115 719	152 107
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 725		3 725	1 185
Autres				
TOTAL I	2 135 321	1 565 264	570 056	596 966
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks de matières premières				
En cours de production et services				
Stocks produits finis				
Stocks de marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés			352 844	274 573
Autres créances			9 842	14 054
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités			1 216 330	923 546
Charges constatées d'avance				
TOTAL III			1 579 016	1 212 173
Charges à répartir/plus. exercices				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 135 321	1 565 264	2 149 072	1 809 139

CERTIFIÉ CONFORME
le Commissaire aux Comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE

2 007

PASSIF	ANNEE 2 007	ANNEE 2 006
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs	169 884	169 884
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (renouvelable)	41 548	41 548
Réserves statutaires ou contractuelles	188 087	
Autres réserves	4 572	4 572
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	7 495	188 087
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
apports		
résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (non renouvelable)	30 490	30 490
Amortissement subvention	-18 294	-15 245
TOTAL I	423 783	419 336
PROVISIONS		
Provisions pour retraite	386 776	346 267
Provisions pour travaux	62 660	50 135
TOTAL II	449 436	396 402
FONDS DEDIES		
Fonds Dédiés	85 000	85 000
TOTAL III	85 000	85 000
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	462 494	505 043
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 794	54 636
Dettes fiscales et sociales	204 254	333 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.		
Autres dettes	446 311	15 160
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 190 853	908 400
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 149 072	1 809 138

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 007

CHARGES	EXERCICE 2 007	EXERCICE 2 006
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat matières premières		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	518 798	440 866
Impôts, taxes et versements assimilés	14 027	13 629
Salaires et traitements	2 402 097	2 236 036
Charges sociales	1 222 069	1 237 008
Autres charges de personnel	70 569	60 461
Dotations aux amortissements	186 588	136 362
Dotations aux provisions		192 077
Dotation à la réserve de trésorerie		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (dont cotisations)		
TOTAL I	4 414 147	4 316 439
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	20 180	22 027
Différences négatives de change		
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placemnt		
TOTAL III	20 180	22 027
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	35 963	
Sur opérations en capital		
TOTAL IV	35 963	
Engagements à réaliser sur subvention		85 000
TOTAL DES CHARGES	4 470 291	4 423 466
Solde créditeur = Excédent de gestion	7 495	188 087
TOTAL GENERAL	4 477 787	4 611 554

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2 007

PRODUITS	EXERCICE 2 007	EXERCICE 2 006
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de service	4 247 158	4 326 936
sous-total A Montant net des produits d'exploitation	4 247 158	4 326 936
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amort.prov., transferts charges	49 861	
Collectes		
Cotisations, Dons, Legs	3 220	4 440
Autres produits	132 276	261 735
sous-total B	185 357	266 175
TOTAL I	4 432 515	4 593 112
Quote-part de résultat sur opérat. communes		
TOTAL II		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobil. et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	6 259	2 393
Reprises sur provisions et transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	6 259	2 393
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	35 963	9 000
Quote part subvention investissement	3 049	3 049
Produits cession d'Actif		4 000
Reprises sur provisions et transferts charges		
TOTAL IV	39 012	16 049
TOTAL DES PRODUITS	4 477 787	4 611 554
Solde débiteur = Déficit		
TOTAL GENERAL	4 477 787	4 611 554

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

2 007

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Il est fait application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs aux nouvelles règles comptables en matière de définition de valorisation et de dépréciations des actifs,

AUTRES INFORMATIONS

la provision de congés payés s'élève à 411.624,73 euros, cette provision n'est pas intégrée dans le bilan parce qu'elle n'est pas prise en compte par l'administration,

La provision pour mise à la retraite s'élève à 580.153,58 euros dans le cadre de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Cette même provision s'élève à 476.120,43 euros si on considère les seules personnes à partir dans les 10 ans à venir.

L'association gère pour le compte des usagers 10.103.918,09 euros en gestion courante et 42.879.858,05 euros en placements financiers

CERTIFIÉ CONFORME

Commissaire aux Comptes

ANNEXE

2 007

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

	Immo. Incorporel.	Immo. Corporelles	Immo. Financières	TOTAL
I - VALEURS BRUTES	136 140	1 888 826	1 185	2 026 151
Augmentation	4 330	102 300	6 000	112 629
Diminution			3 460	3 460
Situation 31.12	140 470	1 991 126	3 725	2 135 321
II - AMORTISSEMENTS	136 140	1 293 045		1 429 185
Augmentation	4 330	131 749		136 079
Diminution				
Situation 31.12	140 470	1 424 794		1 565 264
III - VALEUR NETTE (I - II)		566 331	3 725	570 057

ETAT DES PROVISIONS

	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
I - PROVISIONS REGLEMENTEES				
II - PROV. RISQUES ET CHARGES	396 402	83 473	30 439	449 436
III - PROV. / IMMOBILISATIONS				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières				
IV - SUR ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Clients				
V - AUTRES PROVISIONS				
TOTAL I+II+III+IV+V+VI	396 402	83 473	30 439	449 436
dont DOTATIONS		30 439		
_ d'exploitations				
_ financières				
_ exceptionnelles				
ET REPRISES				

ETAT DES SUBVENTIONS

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention conseil general	30 490			30 490
amortissement subvention	15 245	3 049		18 294
net	15 245	-3 049		12 196

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

2 007

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		TOTAL	1 AN AU +	+ DE 1 AN	2 006
Créances clients	caisse TPSA	98 154	98 154		214 917
	participation majeur	86 690	86 690		43 687
	ETAT Trait Union	151 872	151 872		
	Conseil General Trait Union	16 128	16 128		15 969
Autres créances		9 842	9 842		13 654
Charges constatées d'avance					
Produits à Recevoir					400
TOTAL		362 686	362 686		288 627
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé				

ETAT DES DETTES		TOTAL	1 AN AU +	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS	2 006
Dettes financières		462 494	25 360	101 492	335 642	505 043
Dettes fournisseurs		77 794	77 794			54 636
Dettes fiscales et sociales		204 254	204 254			225 791
ETAT Tutelles						350
ETAT Trait d'union		152 340	152 340			100 642
Caisse TPSA		278 810	278 810			6 777
Autres dettes		15 160	15 160			15 160
Produits constatés d'avance						
TOTAL		1 190 853	753 719	101 492	335 642	908 399
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé					

SUIVI DES FONDS DEDIES

	Début exercice	Augmen tations	Diminu tions	Fin exercice
Subvention ETAT	85 000			85 000
net	85 000			85 000

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

2 007

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
TOTAL	

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	8 481
TOTAL	8 481

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation.....		
TOTAL		

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION TUTELAIRE CALVADOSIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Association Tutelaire Calvadosienne
61 Route de Port en Bessin
14400 BAYEUX

SA FIDORG AUDIT
Commissaire aux Comptes
Le Trifide – 18 rue Claude Bloch – 14050 CAEN CEDEX 4
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Rapport spécial du commissaire aux comptes

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Votre Conseil ne nous a pas avisé de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice et visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France ; cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Caen, le 15 mai 2008
Le commissaire aux comptes
*La société **FIDORG AUDIT SA***
*Représentée par **M Jean-Yves DUPUY***

